



Le 29 mai 2025

### **Mise à jour sur la négociation**

Le jeudi 29 mai 2025, la section locale 1253 du SCFP a conclu une entente de principe avec le Conseil du Trésor du Nouveau-Brunswick.

La section locale et l'Employeur ont négocié pendant 18 jours au cours des mois d'avril et de mai, conformément à la Loi sur les relations de travail dans les services publics, qui exige que les parties négocient dans un délai de 45 jours civils.

Au cours des négociations, le syndicat a présenté 48 pages d'améliorations contractuelles fondées sur les préoccupations et les priorités soulevées par ses membres. Les documents initiaux de l'employeur contenaient 17 pages d'articles.

Les parties ont présenté de bonne foi leurs préoccupations et priorités respectives et, après de nombreuses discussions et débats, ont pu parvenir à un compromis raisonnable sans concessions.

L'équipe de négociation tient à remercier toutes les sections locales et leurs membres pour leur patience et leur soutien durant cette ronde de négociation.

L'équipe de négociation travaille maintenant à la mise en place du processus de ratification, y compris la date, l'heure et le lieu.

Solidairement,

L'équipe de négociation du SCFP 1253